

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 juin 2019

LUTTER HAINÉ INTERNET - (N° 2062)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 319

présenté par
Mme Avia

ARTICLE 2

À l'alinéa 4, substituer à la référence :

« 10° »

la référence :

« 11° ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.